



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Côte-d'Or  
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon  
21 110 THOREY EN PLAINE  
Tél : 03.80.79.16.29  
E-mail : [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2024 à 18h30**

Présents : G. BRACHOTTE / S. BONIN / K. CHEDAL / S. GODRIE / M-J JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / JJ. VIGOT / L. NAISSANT / S. VANDEWEEGHE.

Absents excusés : P. CATTEAU / F. COTTIN

Procurations : P. CATTEAU donne pouvoir à M-J JACQUIER / F. COTTIN donne pouvoir à S. PELLETIER / Y. RHODDE donne pouvoir à S. BONIN à partir de 19h25

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, la nouvelle convention de mise à disposition de la salle polyvalente à l'intercommunalité ;
- Approuve, à l'unanimité le passage au Compte Financier Unique (CFU) ;
- Approuve, à l'unanimité l'indemnité d'un Conseiller Municipal suite à son rôle de régisseur ;
- Approuve, à l'unanimité les remboursements des frais kilométriques lors d'événements ou de formations ainsi que les indemnités de repas pour le personnel ;
- Approuve, à l'unanimité l'attribution des subventions pour l'année 2024 ;
- Approuve, à l'unanimité la proposition de participation à la consultation de Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire ;
- Approuve, à l'unanimité le renouvellement des tarifs de l'école de musique en ajoutant un créneau de 45 min pour les cours de chant individuel ;
- Approuve, à l'unanimité le tarif des repas et de la buvette pour le 13 juillet.

Questions diverses :

Monsieur le Maire :

- Fait part de l'avancement du lotissement NEXITY et présente le plan provisoire des lots ;
- Fait part de l'avancement des travaux à l'école ;
- Fait part du remplacement des poubelles publiques communales ;
- Fait part de l'avancement du bulletin d'information municipal, celui apparaîtra fin juin ;
- Fait part de la volonté d'une habitante de la commune de repeindre le transformateur rue du Canal ;
- Fait part du changement de locataire pour la place de stationnement du TAXI rattaché sur la commune ;
- Fait part de la volonté de Monsieur Jacques MORÉ de suspendre son engagement en tant que régisseur pour raison personnelle ;
- Fait part de l'organisation des élections européennes.

Madame Marie-Josèphe JACQUIER :

- Fait un point sur le passage du Tour de France.

Monsieur Jacques MORÉ :

- Fait part de sa volonté de demander une subvention à l'occasion de la cérémonie du 22 septembre 2024 à propos du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération.

Madame Karine CHEDAL :

- Fait part de la cérémonie des naissances de 2023 qui a eu lieu le 04 mai, 14 enfants étaient présents ;
- Fait part de l'audition de l'école de musique qui aura lieu le vendredi 21 juin à 19h à la salle polyvalente ;
- Fait part des animations à la bibliothèque.

Fin de la séance à 21h00

À THOREY EN PLAINE, le 06/06/2024

